Il y a plus de naissances en Seine-Saint-Denis qu'à Paris désormais et voilà ce que ça va changer

12/09/2017 à 9h36

Les statistiques de l'INSEE montrent que le nombre de naissances est désormais plus important en Seine-Saint-Denis qu'à Paris intra-muros. Comment ont évolué ces naissances au cours de ces dernières années, et comment peut-on l'expliquer ?

Laurent Chalard : Effectivement, la dernière publication de l'INSEE du 30 août 2017, concernant les statistiques sur les naissances en France par département pour l'année 2016, montre que le nombre de naissances en Seine-Saint-Denis est supérieur d'un millier à celui constaté à Paris intra-muros, soit 29 065 naissances contre 28 384. Cela paraît surprenant, au premier abord, car Paris compte 600 000 habitants de plus que la Seine-Saint-Denis, en l'occurrence 2,2 millions d'habitants contre 1,6 million, témoignant d'un taux de natalité sensiblement plus élevé dans le département de banlieue.

Cette situation constitue un fait nouveau, consécutif d'un basculement récent, totalement passé inaperçu parmi les spécialistes, qui a eu lieu en 2014. En effet, jusqu'à cette dernière date, conformément à son poids démographique sensiblement moindre, le nombre de naissances en Seine-Saint-Denis était inférieur à celui de Paris intra-muros. Par exemple, si l'on remonte une vingtaine d'années en arrière, c'est à dire en 1997, alors qu'il y avait 29 744 naissances à Paris, soit un nombre à peu près équivalent à celui de 2016,

par contre, il n’y en avait que 22 264 en Seine-Saint-Denis, soit sensiblement moins qu’aujourd’hui.
Comment expliquer ce basculement ? Il est le produit de deux principaux facteurs.

Le premier est la croissance de la population de la Seine-Saint-Denis, bien plus forte que celle de Paris intra-muros, qui contribue mécaniquement à augmenter le nombre de naissances dans ce dernier département, d’autant que les nouveaux arrivants sont issus de l’immigration internationale, ce qui a un impact, nous allons le voir, sur la fécondité. En effet, deuxième facteur explicatif du basculement, il existe des différences importantes de taux de fécondité entre les deux départements. En 2015, ce dernier était de 1,54 enfant par femme à Paris intra-muros alors qu’il était de 2,46 enfants par femme en Seine-Saint-Denis. Le seuil de remplacement des générations se situant à 2,06 enfants par femme en France, ces différences signifient qu’à fécondité égale d’une année sur l’autre, les naissances parisiennes diminuent mécaniquement, alors qu’en Seine-Saint-Denis, elles progressent. La plus forte fécondité de cette dernière est liée à la surreprésentation des familles d’immigrés extra-européens, en particulier originaires des pays les plus féconds de la planète (dont d’Afrique subsaharienne). Cependant, la plus faible fécondité parisienne peut aussi s’expliquer par la surreprésentation à Paris de jeunes femmes étudiantes entre 18 et 25 ans, potentiellement fécondes mais, qui n’ont dans la réalité que des enfants plus tardivement lorsqu’elles ont quitté la capitale, conduisant à baisser artificiellement le taux de fécondité parisien.

(…) Atlantico